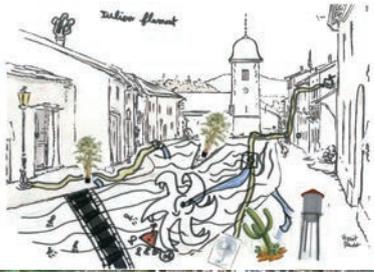


Une autre vie s'invente ici

51 Initiatives pour le climat

Les Parcs s'engagent



RETROUVEZ LES 51 INITIATIVES
SUR LE SITE DES PARCS NATURELS REGIONAUX,
www.parc-naturels-regionaux.fr

Rejoignez - nous sur les réseaux sociaux |  [fb.com/federationPNR](https://www.facebook.com/federationPNR) |  @FederationPNR

51 Initiatives pour le climat

Les Parcs s'engagent

P Parce qu'ils expérimentent une autre façon de vivre les territoires ruraux en réconciliant développement humain, culturel, économique et environnemental, les 51 Parcs naturels régionaux se sont naturellement engagés pour lutter contre le changement climatique : vers l'autonomie énergétique, la sobriété de la consommation, la production d'énergie renouvelable, l'adaptation des territoires aux changements climatiques en cours.

Avec ce document et les 51 fiches initiatives associées, le réseau des Parcs souhaite vous donner envie d'être, vous aussi, un acteur de notre ambition pour le climat, que vous habitiez ou pas un Parc naturel régional.

Depuis un demi-siècle maintenant, les Parcs s'impliquent dans des politiques d'innovation territoriale, de développement durable et leurs chartes de territoire comportent toutes, aujourd'hui, des objectifs en ce qui concerne le climat et l'énergie.

Ces 51 territoires, de la Guyane jusqu'aux Caps et Marais d'Opale, en passant par les Grands Causses et les Baronnies provençales, ont pu construire des partenariats avec tous les acteurs de leur territoire, aussi particuliers soient-ils, avec d'autres espaces protégés en Europe et dans le monde entier. Car c'est la Planète qui est en jeu, pas seulement l'hexagone !

Voici 51 initiatives prises par les 51 Parcs naturels régionaux, autour des 8 grands thèmes sur lesquels se pose la question du climat : l'énergie, l'agriculture, l'urbanisme et le paysage, l'architecture, la biodiversité et la forêt, l'éducation et la culture, le développement économique et la coopération.



© Alain Mascaro, Parc du Marais poitevin

Energie

51 Parcs en route pour l'autonomie énergétique à l'horizon 2030

Engagé fin 2013 dans un objectif d'autonomie énergétique à l'horizon 2030, le réseau des Parcs mobilise ses techniciens, ses élus et l'ensemble des partenaires pour assurer une prise en compte de la question



© RAFF

énergétique dans l'ensemble des actions soutenues par les Parcs. Porteurs de Plans Climat Energie Territoriaux, engagés dans des démarches régionales TEPOS, lauréats de l'appel à projet Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (80% du réseau), les Parcs entendent jouer un rôle d'animation, de coordination, de sensibilisation et d'innovation pour répondre aux enjeux climatiques sur des territoires remarquables.



A

Agriculture et forêt

AGRICULTURE : MOBILISER ET APPUYER LES AGRICULTEURS DANS L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

L'agriculture est, par définition, la principale activité économique des territoires ruraux. Les agriculteurs entretiennent le patrimoine paysager et naturel, rendent ces territoires attractifs et contribuent à leur développement économique ; fournissent à la population et à celle des villes alentours des produits alimentaires de qualité.



Les Parcs accompagnent l'évolution de l'agriculture vers des systèmes agro-écologiques qui consomment moins d'intrants et moins d'énergie ; vers la diversification de la production ; vers la production locale en circuits courts, la préservation des prairies naturelles, le meilleur piège à carbone.

La Fédération a signé en 2014 une convention pluriannuelle avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, visant notamment à promouvoir l'agro-écologie sur les territoires de Parcs.

avec l'aide des élus locaux, des industriels, des propriétaires et gestionnaires de l'espace rural : restauration de bras morts et reméandrage de cours d'eau pour limiter les inondations, soutien au pastoralisme dans des secteurs à fort risque d'incendie, développement du végétal en ville afin de créer des « îlots de fraîcheur »... Ils atténuent ainsi les effets du changement climatique.

B

Biodiversité

LA BIODIVERSITÉ, MARQUEUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le dérèglement climatique, — réchauffement et augmentation de la fréquence et de l'ampleur des catastrophes naturelles — fait pression sur les espèces en bouleversant petit à petit leur environnement. L'évolution de leurs aires de répartition ainsi que les effectifs des populations le montrent clairement.

Les Parcs observent les conséquences du dérèglement climatique sur la biodiversité, grâce à des observatoires éco-climatiques, à des programmes nationaux de sciences participatives (Phénoclim et Observatoire des saisons). Tout un chacun peut noter les dates de floraison de certains arbres, les dates d'arrivée des hirondelles... et observer par lui-même les conséquences de l'évolution du climat sur les espèces.

Mais les Parc naturels régionaux mettent aussi en oeuvre des solutions basées sur le fonctionnement naturel,



En matière forestière, il s'agit avec l'ensemble des acteurs forestiers d'assurer la bonne gestion de la ressource en trouvant les équilibres entre les différentes sollicitations économiques (bois énergie, construction, tourisme, etc...) mais également d'intégrer les impératifs de gestion durable de cette richesse environnementale et économique.

Plus que jamais les Parcs naturels peuvent mobiliser leurs savoir faire en matière de biodiversité et de partage de culture.





Économie

LE CLIMAT UN MOTEUR D'ORIENTATION VERS UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PLUS DURABLE

Toute l'action en faveur du développement économique des Parcs est sous-tendue par les objectifs de préservation du patrimoine naturel et de la transition énergétique. Elle s'appuie sur la mise en place de contrats passés avec des entreprises visant à les aider notamment grâce à des outils de valorisation comme la marque « Parc ».

Les Parcs aident à la création ou à la consolidation des filières territoriales par la valorisation de ressources locales dans différents domaines (produits agricoles, produits artisanaux, matériaux biosourcés...). Ils accompagnent les entreprises et les collectivités dans le management environnemental et dans l'intégration de la sobriété énergétique. En matière de tourisme, leur stratégie s'incarne souvent au travers de la mise en place de la Charte européenne du tourisme durable.

Soucieux de diffuser les bonnes pratiques en matière de sobriété, de production d'énergies renouvelables, ils soutiennent également l'appropriation de cet enjeu climatique par la sensibilisation des acteurs locaux.

Éducation et culture

ÉDUCATION ET CULTURE : SENSIBILISER ET PARTAGER

Nombreuses sont les initiatives développées dans les territoires de Parc naturel pour accompagner la compréhension de l'enjeu climat : ateliers dans les écoles, création de spectacles de sensibilisation par les artistes des territoires, démarches participatives...

En effet, la culture et la vie artistique permettent la compréhension sensible de son environnement immédiat. L'éducation au territoire, de la même façon, donne les valeurs qui sous-tendent l'activité des Parcs, en partage avec toute la population à commencer par les enfants.

Ces deux axes, fondamentaux de l'action des Parcs, renouent le lien entre les individus et la nature pour mieux prendre conscience du rôle de chacun.

Culture et éducation sont au cœur de l'appropriation de l'enjeu climat par tous et du succès durable de ces 51 initiatives.



Ils favorisent le recours à des formes de portage techniques et financières innovantes favorisant l'appropriation de ces enjeux par les habitants (crowdfunding, démarches participatives) et aidant à l'émergence de nouveaux types d'activités qui prennent en compte le climat.

Les Parcs naturels régionaux entendent favoriser un développement des énergies renouvelables qui se fasse au bénéfice du territoire tant en termes de qualité de vie, de plus value économique et de valorisation environnementale qui prévoit notamment que les entreprises touristiques mettent en place un bilan carbone. En matière de mobilité, ils favorisent et soutiennent l'utilisation des transports en commun et des modes de déplacement doux, tant pour l'accès aux espaces protégés que pour les déplacements quotidiens.

Les Parcs favorisent la création de lieux de travail partagés et leur mise en réseau, pour des salariés et des entrepreneurs en développant le numérique. Ils contribuent à la structuration économique de filières énergétiques locales en associant des entreprises, des habitants et les collectivités ; ils participent à l'émergence d'une économie circulaire et de proximité, facteur d'innovation.

S

Stratégie énergétique

ÉNERGIE CLIMAT ET TERRITOIRE : CONSTRUIRE UNE VÉRITABLE STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE

Engagés dans un objectif d'autonomie énergétique à l'horizon 2030, les Parcs peuvent s'appuyer sur un ensemble d'acteurs et d'initiatives locales pour développer une stratégie énergétique qui imprègne chacune des démarches du territoire. Associant développement des énergies renouvelables et bonne gestion de la ressource, efficacité thermique et qualité du bâti, maîtrise du carbone et éducation, ils abordent systématiquement chaque enjeu de manière transversale.

Comme le montre les 51 initiatives, cela se traduit aussi bien dans la performance énergétique des bâtiments que dans la mobilité et les modes d'organisation sociétales ou les questions environnementales.



Soucieux d'assurer l'équilibre entre patrimoine et transformation des modes de vie, ils favorisent ainsi une « vision globale » de cette transition énergétique en s'appuyant sur la construction d'une véritable stratégie énergétique du territoire intégrée à l'ensemble des thématiques abordées.

Soucieux de diffuser les bonnes pratiques en matière de sobriété, de production d'énergies renouvelables, ils soutiennent également l'appropriation de cet enjeu climatique par la sensibilisation des acteurs locaux et le soutien aux initiatives citoyennes.

Les Parcs naturels régionaux entendent favoriser un développement des énergies renouvelables qui se fasse au bénéfice du territoire tant en terme de qualité de vie qu'en terme économique et environnemental.

Architecture et éco-construction

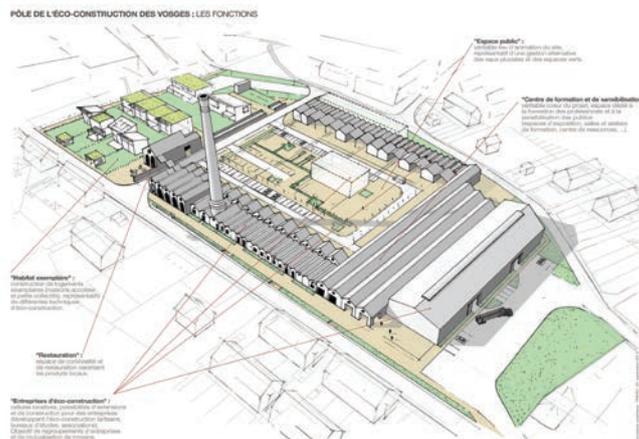
ARCHITECTURE, ÉCO-CONSTRUCTION ET CLIMAT : CONCILIER MODERNITÉ ET VALORISATION DU PATRIMOINE

Dès leur création, l'architecture par sa dimension patrimoniale et son inscription dans le quotidien des habitants du territoire a été un thème essentiel des politiques d'aménagement portées sur les Parcs. Entre inventaire du patrimoine, préconisations architecturales, recherches et conseils sur les éco-matériaux, les Parcs proposent un traitement global de la question de l'architecture.

Ils inscrivent le chantier de la rénovation thermique au cœur de leur stratégie et mobilisent pour cela les compétences transversales dont ils disposent (architectes, thermiciens, développeurs, etc...).



Ils accompagnent l'ensemble des acteurs (collectivités, habitants, entreprises) pour



privilégier une rénovation thermique mettant en œuvre des solutions locales et respectueuses de la qualité du bâti ancien. Parallèlement, les Parcs travaillent sur une architecture contemporaine innovante s'appuyant sur les matériaux biosourcés du territoire et répondant aux besoins des habitants.

Entraîner l'ensemble du patrimoine bâti et ses usagers dans l'efficacité thermique et favoriser l'innovation et le développement de compétences locales, telle est l'ambition que les Parcs portent avec leurs partenaires.

Urbanisme et paysage

URBANISME ET PAYSAGE : ÉLÉMENTS INCONTOURNABLES D'UNE POLITIQUE CLIMAT TERRITORIALE

La question du paysage et celle de la maîtrise de l'urbanisation représentent un enjeu majeur pour les Parcs. Territoires remarquables et reconnus pour leur patrimoine, ils se doivent d'agir pour le climat en intégrant cette dimension dans toutes les démarches d'urbanisme ou de paysage. Ils peuvent particulièrement travailler sur l'évolution et la construction des paysages de demain et sur les formes urbaines à préserver et / ou inventer pour contribuer aux objectifs sur le climat tout en préservant la qualité de vie des habitants.

Le réseau des 51 Parcs naturels met l'accent sur la densification et la planification durable, sur



l'intégration des enjeux climat dans les outils d'analyse et de suivi des paysages et sur l'appui aux collectivités pour une



prise en compte fine de ce sujet dans l'ensemble des documents d'urbanisme.

Contributeurs aux réflexions nationales sur le paysage de l'énergie et de la transition, accompagnateurs des collectivités dans l'intégration des enjeux climat dans les documents d'urbanisme, les Parcs entendent valoriser leurs expériences et leurs maîtrises des outils (Inventaires du bâti, Observatoires photographiques du Paysage, etc...) pour aider les collectivités à construire ensemble des politiques d'aménagement prenant en compte le climat.

Coopération

COOPÉRATION : TRANSFÉRER, PARTAGER ET APPRENDRE : LA QUESTION DU CLIMAT UN ENJEU DE COOPÉRATION

L'ensemble des thèmes évoqués dans ce document et les initiatives présentées ont vocation à être diffusés et partagés, tant au niveau national qu'à l'échelle européenne et internationale.

Déjà fortement impliqués dans la coopération internationale, les Parcs souhaitent inscrire la question du changement climatique dans les futurs partenariats qu'ils engagent.

Agriculture et forêt

- **Construire des bâtiments agricoles en bois local.** Parc des Caps et Marais d'Opale.
- **Quand le fumier produit de l'énergie verte...** Parc du Haut-Languedoc.
- **Expérimentation de Dia'terre®.** Parc de la Martinique.
- **Adaptation des exploitations agricoles.** Parc Normandie-Maine.
- **Gouvernance territoriale pour une alimentation durable.** Parc Scarpe-Escaut.

Biodiversité

- **Valorisation des espaces sous les lignes électriques.** Parc des Ardennes.
- **Les haies : sources d'énergie et de qualité territoriale.** Parc des Boucles de la Seine Normande.
- **Phénoclim.** Parc de Chartreuse.
- **Gestion des mangroves littorales.** Parc de Guyane.
- **Observatoire éco-climatique.** Parc du Vercors.

Éducation et culture

- **Les éco-événements.** Parc de l'Avesnois.
- **CACTUS (Climat, Adaptation, Changements Territoires, Usages).** Parc du Golfe du Morbihan.
- **Criée de rue écocitoyenne.** Parc des Grands Causses.
- **Voyage en 2050.** Parc Loire-Anjou-Touraine.
- **Campagne Éco-citoyenne.** Parc Oise-Pays de France.
- **S'adapter au changement climatique.** Parc du Pilat.
- **Des idées pour le climat.** Parc du Vexin français.

Économie

- **Éco-produire en Armorique.** Parc d'Armorique.
- **CALiTERR'.** Parc de Brière.
- **Maison des produits de Camargue.** Parc de Camargue.
- **Travailler autrement en milieu rural.** Parc du Haut-Jura.
- **Pôle éco-construction.** Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse.
- **ENERTERRE.** Parc des Marais du Cotentin et du Bessin.
- **Défis pour la transition énergétique.** Parc des Préalpes d'Azur.
- **L'éco-défi des artisans.** Parc des Pyrénées Ariégeoises.



Stratégie énergétique

- **Les Conseils en Énergie Partagée : proximité et partage.** Parc des Alpilles.
- **Une autre nuit s'invente ici.** Parc des Causses du Quercy.
- **Investir dans la mobilité exemplaire.** Parc de Lorraine.
- **Services Énergétiques Durables En Luberon (SEDEL).** Parc du Luberon.
- **Bagez-vous ! L'éco-mobilité du quotidien.** Parc du Massif des Bauges.
- **Pour une hydroélectricité intégrée.** Parc des Monts d'Ardèche.
- **Réseau des chaufferies Bois-énergie.** Parc du Morvan.
- **Intégration territoriale des énergies renouvelables.** Parc de la Narbonnaise en Méditerranée.
- **Territoire d'expérimentation d'actions de mobilité innovantes en zone de montagne (TEAMM).** Parc des Pyrénées catalanes.
- **Centrales villageoises photovoltaïques.** Parc du Queyras.
- **Tiers-lieux : travail partagé et télétravail.** Parc du Verdon.
- **Journée énergie du Parc.** Parc des Volcans d'Auvergne.

Architecture et éco-construction

- **Pôle de l'Éco-Construction des Vosges (PECV).** Parc des Ballons des Vosges.
- **Défis pour l'efficacité énergétique.** Parc de la Brenne.
- **Réhabilitations patrimoniales de bâtiments.** Parc de Corse.
- **L'adaptation du bâti vernaculaire (SEDEL).** Parc du Gâtinais français.
- **Le pin des Landes dans la construction.** Parc des Landes de Gascogne.
- **Pôle de l'écohabitat et des énergies renouvelables.** Parc du Marais poitevin.
- **ISOLE TOIT, mais pas tout seul.** Parc de Millevaches en Limousin.
- **Plateforme de Rénovation de l'Habitat Privé.** Parc Périgord-Limousin.
- **Bat'Innovant.** Parc des Vosges du Nord.

Urbanisme et paysage

- **Défis pour la transition énergétique.** Parc des Baronnies Provençales.
- **Agir sur l'énergie par l'habitat.** Parc de la Forêt d'Orient.
- **Ateliers d'urbanisme.** Parc du Livradois-Forez.
- **Adapter le vignoble champenois et ses paysages.** Parc de la Montagne de Reims.
- **Résorption de la vacance dans les centres-bourgs.** Parc du Perche.



FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

Une autre vie s'invente ici

51 Parcs naturels régionaux de France



Quelques repères

51 Parcs naturels régionaux (49 métropolitains et 2 ultramarins),
Une vingtaine de projets de Parcs à l'étude (dont 10 validés par les régions),
8,7 millions d'hectares,
15 % du territoire français,
24 Régions dont 2 d'outre-mer,
75 Départements dont 2 d'outre-mer,
4 millions d'habitants,
Plus de 2 000 agents,
Plus de 4 300 communes,
58 000 exploitations agricoles,
320 000 entreprises, représentant 7 % du tissu économique français,
37 % des zones boisées.

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,



www.parcs-naturels-regionaux.fr



Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux



fb.com/federationPNR



@FederationPNR